



montgeronenvironnement@gmail.com

A l'attention de Madame Sylvie Carillon, Maire de Montgeron (sylvie.carillon@montgeron.fr)

Monsieur François Durovray, Président du Conseil Départemental, Premier adjoint aux finances (francois.durovray@montgeron.fr)

Par courriel

Montgeron, le 2 février 2016

Objet : route de Corbeil, réunion publique du 21 janvier 2016

Madame le Maire, Monsieur le Président et 1^{er} adjoint,

Vous avez présenté le projet d'aménagement de la route de Corbeil en réunion publique jeudi 21 janvier salle du Nouzet, et nous vous en remercions. Notre association se félicite des travaux d'aménagement entrepris, rénovation et embellissements dans ce quartier depuis 2013 (rond-point du centre commercial, Auchan, rue Gaston Mangin,...).

Cette réunion a permis d'établir un dialogue très utile sur les travaux projetés, mais **beaucoup de points importants restent en suspens. Une nouvelle réunion publique, avant le démarrage du chantier pour présentation du projet finalisé, nous paraît indispensable, nous en reformulons la demande faite en réunion, le 21 janvier.**

En effet, un travail d'analyse et de propositions conduit il y a plusieurs mois par des membres de la commission circulations vous a été communiqué, mais vos services n'ont pas encore pu l'étudier complètement comme vous l'avez indiqué en réunion. Par ailleurs, vous vous êtes engagés à étudier les observations très concrètes des participants en séance le 21 janvier.

Enfin, les résultats des études de flux et un test pour le franchissement du pont SNCF sont en cours, et donc pourront influencer sur les solutions à retenir, et peut-être le montant final des travaux que vous estimez actuellement le montant total entre 1,2 et 1,5M€, cofinancés par la commune et le département.

Nous ne reprendrons pas toutes les questions en suspens, mais seulement quelques points :

- L'aménagement du franchissement du pont SNCF est un point délicat

Les riverains et usagers ont demandé qu'on ne ferme pas définitivement la possibilité d'aménager sous la voie ferrée un passage dédié aux circulations douces. Aucune étude de faisabilité n'ayant pour l'instant été conduite, le coût de 4M€ avancé en réunion mérite analyse, car son montant élevé semble lié à l'hypothèse d'une fermeture totale du trafic ferroviaire pendant les travaux. Nous souhaitons donc que les aménagements que vous allez faire restent compatibles avec un futur passage à moindre frais.

- **Les arrêts de bus en pleine voie**

Il a été demandé en réunion que les bus ne s'arrêtent pas en pleine voie, bloquant ainsi la circulation automobile. Il s'agit d'une demande légitime compte tenu des caractéristiques de cet axe routier. Il s'agit en effet d'une route départementale intercommunale qui dessert des zones d'activités et de commerces, lesquelles ont besoin d'une bonne desserte routière.

Il doit vous être possible de plaider avec succès notre cause auprès du STIF, où vous siégez, qui est subventionné par le Conseil Régional, où vous siégez également, afin qu'il permette sur ce tronçon à titre dérogatoire un positionnement en évitement et non en alignement. Le site le permet aisément tout en respectant les cyclistes et les piétons.

- **Eclairage public**

A la question que vous avez posée sur les candélabres les riverains ont exprimé le souhait raisonnable que ce soit le souci d'économie qui préside à leur choix. Nous ajoutons qu'il faut veiller à respecter les recommandations de l'ANPCEN qui prend en compte avec la protection du ciel nocturne toutes les dimensions environnementales de l'éclairage public (protection de la biodiversité, réduction de la facture énergétique, bilan carbone,...). Montgeron pourrait ainsi rejoindre les 259 communes, conseils généraux, syndicats d'énergie ou communautés de communes, déjà signataires de la charte jointe au présent courrier.

Enfin, deux remarques de fond qui ont été évoquées au cours des différentes réunions de la commission circulation qui nous paraissent insuffisamment prises en compte :

- **La coordination de cet aménagement de la route de Corbeil avec l'aménagement du quartier du Réveil-Matin** pour éviter une dégradation prématurée de la route, puisque le PLU en cours de révision prévoit des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur l'ensemble de ce secteur, et en particulier aux alentours de la rue du Repos.
- **L'existence de la proximité de la RN6** entre les ronds-points de la Glacière et du Réveil-Matin, pour éviter la circulation des poids lourds sur la cette partie de la route de Corbeil ne nous paraît pas avoir été suffisamment exploitée.

Dans l'attente d'une réponse rapide, je vous prie de bien vouloir agréer Madame le Maire, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Mireille Fric



Vice-présidente

Copie : Madame Boulay Vice-présidente CASVSVY en charge de l'Environnement et du Cadre de Vie, Messieurs Christian Corbin Adjoint au Maire en charge de l'aménagement, Pierre -Marie GUÉNIER Vice-président CASVSVY en charge des Transports, des Déplacements et des Travaux), Moïse Knafo Président Conseil de quartier L'Oly – La Glacière, Gilles Léon Rey Président Conseil de quartier Le Réveil-Matin – Le Lycée – Senlis